

Formation Technicien en Équipement d'Aide à la Personne (TEAP)



Le technicien des équipements d'aide à la personne est centré sur le service aux bénéficiaires pour leur permettre l'usage de leurs équipements en toute autonomie et sans dysfonctionnement. Il est amené à mettre à disposition des équipements de maintien à domicile et d'aide à la mobilité et à en réaliser la maintenance. Il doit accompagner le bénéficiaire et/ou son aidant à s'approprier le fonctionnement des équipements, les sensibiliser aux consignes de sécurité et les informer des opérations d'entretien courant.

A domicile, il assure l'installation, la formation, le suivi et la maintenance des équipements.

En entreprise, il réalise l'adaptation et la maintenance des fauteuils roulants électriques, la maintenance des équipements ainsi que le contrôle périodique obligatoire de ceux-ci.

La formation TEAP est une formation de niveau IV dont le titre est délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Elle est inscrite au RNCP et éligible à la mobilisation du compte CPF.

Formation disponible en apprentissage, en contrat de professionnalisation, en pro A, avec financement « Pacte Région pour l'Emploi » (PRE), en formation continue des demandeurs d'emploi, utilisation du CPF, en Transition Pro...

Possibilité de se positionner sur le titre complet ou sur l'un des cinq modules.

Public cible de la formation :

Tout public intéressé par les métiers techniques, le matériel médical et présentant des aptitudes relationnelles.

Il faut avoir 18 ans pour s'inscrire à la formation.

Prérequis :

Être inscrit à Pôle Emploi.

Être en possession du permis de conduire (permis B).

Pas de niveau scolaire minimum mais la maîtrise du français écrit et oral est exigé.

Avoir des disponibilités pour des amplitudes horaires larges.

L'entrée en formation est subordonnée à la réussite des épreuves de sélection : 1 geste technique et 1 entretien de sélection oral organisés par le Centre de Formation.

Modalités de Sélection :

Epreuve technique : L'épreuve est composée d'un montage technique simple permettant de vérifier la logique, la réflexion, l'aisance des outils du candidat.

Epreuve orale de sélection : L'épreuve est composée d'un oral de 15 à 20 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans la formation TEAP, puis dans le métier.

Equipe pédagogique :

Responsable pédagogique : Charlène DUPERRAY, coordinatrice dans le secteur de l'aide à la personne.

Elle est la référente sur toute la pédagogie de cette formation et coordonne une équipe d'intervenants : Ergothérapeute, Educateur spécialisé, Infirmier, Psychologue, Technicien, Livreur, Commercial.

Nombre de stagiaires :

Le groupe sera constitué de 6 à 20 stagiaires.

Objectifs de la formation :

Acquisition du Titre TEAP pour exercer le métier dans une entreprise de vente et location de matériel médical.

Contenu de la formation :

Au sein du parcours TEAP, les modules sont conçus autour des activités types de l'emploi :

•CCP1 : Mettre à disposition des équipements de maintien à domicile et des fauteuils roulants manuels

Installer et mettre à disposition des équipements de maintien à domicile,
Configurer et mettre à disposition un fauteuil roulant manuel (ateliers de manipulation et de maintenance).

•CCP2 : Assurer la maintenance des équipements de maintien à domicile et des fauteuils roulants manuels

Contrôler des équipements de maintien à domicile,
Dépanner un équipement de maintien à domicile ou un fauteuil roulant manuel,
Désinfecter le matériel,
Réajuster un équipement.

•CCP3 : Mettre à disposition et assurer la maintenance des fauteuils roulants électriques

Adapter et mettre à disposition un fauteuil roulant électrique,
Dépanner les fauteuils roulants électriques,
Obtenir les habilitations électriques (BS/BE Manœuvre).

• Adapter sa communication aux pathologies et handicaps :

Connaître les pathologies du vieillissement et appréhender la notion de pluri pathologies,
Savoir les différents types de handicaps et leur classification,
Adapter sa communication en fonction des publics et des situations,
Conseiller les bénéficiaires sur le matériel à utiliser
Travailler avec les différents professionnels
Accompagner le client face au deuil,
Assurer le suivi administratif des opérations réalisées chez les clients/patients.

• Être un professionnel de la prestation de service et de la distribution de matériels :

Formation Prestataires de Services et Distributeurs de Matériel (PSDM),
Identifier les relations avec l'équipe pluridisciplinaire et les acteurs de la prise en charge,
Adopter les gestes et réflexes sur la posture physique,
Connaître les différentes aides techniques et les dispositifs financiers afférents,
Maîtriser une relation commerciale,
Utiliser le progiciel (ex : medeol),
Organiser une tournée efficace et chargement du véhicule,
Obtenir le PSC1.

Méthodes pédagogiques :

En Centre de Formation :

Nous proposons une alternance entre

- cours avec apports théoriques
- cours de pratique en sous-groupes
- séances de mise en situation

En entreprise :

Pour les salariés (dont apprentis) présence en entreprise selon planning employeur. **(Formation en Centre de Formation 1 semaine toutes les 3 ou 4 semaines).**

Pour les stagiaires sous statut demandeur d'emploi ou en transition pro : la formation est également composée d'un stage pratique d'une durée de 22 semaines se référant aux 3 CCP et à l'ensemble des modules. Cf calendrier

Modalités d'accompagnement des stagiaires :

En Centre de Formation : Le stagiaire/apprenti bénéficie d'un accompagnement personnalisé de son parcours de formation par un formateur référent du Centre de Formation du Puits de l'Aune.

Ce dernier effectue les visites en entreprise. Il est disponible pour le stagiaire/apprenti tout au long de son parcours de formation.

Sur les terrains de stage un tuteur est nommé. Ce tuteur est un professionnel désigné par la structure d'accueil.

Modalités d'évaluation et de certification :

Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont mises en place, afin d'apprécier l'évolution du stagiaire/apprenti dans ses techniques et postures professionnelles, formalisées dans le livret de formation du stagiaire.

Période de certification, devant un jury de professionnels du secteur médico-social :

- Des mises en situations professionnelles dans un appartement pédagogique
- Un entretien final avec comme support, le dossier professionnel

Durée de la formation pour le titre complet :

Formation en centre de formation de 406 heures dont 4 heures en certification.

Formation en entreprise pour les stagiaires (demandeurs d'emploi) - 22 semaines de stage soit 770 heures.

Poursuite d'étude :

Orientation possible dans les métiers de la maintenance, de la vente...

Calendrier pour les inscriptions :

La formation pour le titre complet se déroulera à partir de janvier 2023

Nous contacter pour connaître le calendrier de chaque module.

Informations pratiques :

Horaires en Centre de Formation : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Lieu : Le Puits de l'Aune – 17 Rue Louis Blanc - 42110 Feurs

Accessible depuis la gare SNCF et ligne TIL à moins de 10 minutes à pied.

Possibilité de restauration sur place (self payant ou coin repas).

Coût de la formation : Nous contacter

CONTACT : Evelyne VERPY, evelyne.verpy@cneap.fr 04 77 26 11 65

Le Puits de l'Aune, Centre de formation est reconnu par la Charte H+ pour la qualité de son accueil des personnes en situation de handicap en formation.



Le Puits de l'Aune, Centre de formation est référencé sur Data dock depuis le 17 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014

